

FORMATION

INITIATION A L'ACHAT RESPONSABLE

Code : HA RESP PU -1

Durée : 1 jour(s)

Population cible :

Acheteurs
Juristes

Prérequis :

Maitrise des principaux aspects liés au dossier de consultation des entreprises. (CCTP, critères, notation...)

Objectifs pédagogiques :

Comprendre comment intégrer les notions d'achats responsables dans les achats publics en les rendant efficaces.

Méthodes pédagogiques :

Méthode Accelerated Learning ®. AL : Formation à base de mise en situation sur des cas pratiques concrets, débriefing et interactions, remise d'un résumé.

Le résumé contient l'essentiel de ce qu'il faut retenir, il est distribué au fur et à mesure.

Les cas pratiques sont réalisés sous des formes pédagogiques différentes : travail solo, travail en groupe, quizz, jeux, jeux de rôles selon le sujet.

Ce type de formation est considéré comme beaucoup plus efficaces, mais plus fatigant par les stagiaires.

Un quizz est réalisé à l'issue et corrigé.

Support(s) remis :

Support Powerpoint + corrigés

Supports des résumés

Cas Pratiques et corrigés.

Maîtrise de sensibilité : fichier Excel permettant de noter correctement les critères d'éco responsabilité

Contenu détaillé :

Jour 1

Accueil, Introduction, Tour de table.

Temps 1 : «qu'est ce que la RSE ?»

Objectif du temps 1 : A l'issue de ce temps, les stagiaires auront compris et intégré la notion de RSE, son intérêt, et l'intérêt de son intégration dans les politiques d'achats publiques.

Temps didactique (1h)

Résumé(s) fourni(s) :

- RSE
- Contenu de la norme ISO 26000
- Les directives achats publics responsables
- Les grands articles du code et de la jurisprudence
- Lien entre politique RSE de l'organisme acheteur et politique d'achats associée

Temps 2 : «Exiger des normes et des labels au stade de la candidature »

Objectif du temps : A l'issue de ce temps, les stagiaires sauront faire le tri entre ce qui est possible et interdit au stade de la candidature.

Temps didactique

Résumé(s) fourni(s) :

- Le décret , et Les considérants de la directive européenne.

Temps 3: «Exigences ou critères ? »

Objectif du temps : A l'issue de ce temps, les stagiaires auront compris comment intégrer la RSE dans les DCE, soit en choisissant d'en faire des exigences, soit des critères d'attribution

Résumé(s) fourni(s) :

- Role du sourcing
- Résumé du temps

Temps 4 : «En cas de critère, comment pondérer, comment noter ? »

Objectif du temps : A l'issue de ce temps, les stagiaires sauront pondérer et noter les exigences environnementales et sociales s'ils ont choisi la voie des critères.

Résumé(s) fourni(s) :

- Pondération : comment faire ?
- Notation : comment faire ?
- Utilisation de la matrice de sensibilité. (Sur la base d'un fichier Excel fourni)

Temps 5 : «Vérifier l'application des promesses »

Objectif du temps : A l'issue de ce temps, les stagiaires auront les principales méthodes de vérifications des promesses ayant fait l'objet de la notation, ou de conformité aux exigences.

Cas pratique : étude du système d'un grand gestionnaire d'aéroports.

Résumé(s) fourni(s) :

- Les systèmes de vérification
- Les pénalités associées.

Bilan, Tour de Table. Evaluation à chaud -----

Conditions commerciales :

Prix en intra (chez vous) :

- 1050 euros par jour plus frais de déplacement (pas de TVA)
- Remise de 1,5% par mois entier pour toute planification à l'avance avec un maximum de 10%, dès le contrat signé.
- Décalage possible jusqu'à J-15. Paiement 100% pour toute annulation après J-15.

Prix en inter-entreprise (à Paris) :

- Si la date n'est pas encore fixée :
 - 490 euros par jour pour 1 personne. (pas de TVA)
 - 740 euros par jour pour 2 personnes (pas de TVA).

Vous choisissez la date avec nous, et vous bénéficiez de **3 avantages « first customer »** :

1. Vous bénéficiez d'emblée d'une remise de 3% par mois entier pour toute planification à l'avance avec un maximum de 10%, dès le contrat signé.
2. S'il y a d'autres inscrits à cette formation, vous bénéficierez, en plus, de 10% de réduction supplémentaire pour tout stagiaire supplémentaire, jusqu'à 30% maximum. Décalage de dates devient naturellement impossible.
3. En contrepartie, si votre entreprise est la seule à s'inscrire à ces dates à j-15, vous acceptez alors que la formation se fasse dans vos locaux, au même prix et vous prenez en charge les frais de déplacement du formateur. Dans ce cas, le décalage de dates ou l'annulation est possible jusqu'à J-15. Paiement 100% pour toute annulation après J-15

- Si la date est déjà fixée (inscrite sur le site) :
 - 400 euros par jour par personne, prix ferme, non remisable. Paiement 100% pour toute annulation après J-15. (pas de TVA)

Dates prévues en inter :

Voir le site. Si elle n'est pas inscrite, vous pouvez choisir la date avec nous, et vous bénéficiez des **3 avantages « first customer »** : voir ci-dessus.

Commercialisation aussi par :

SGS
COMUNDI
IGPDE
CFPA
Inscrit au catalogue de l'UCANSS
Voir directement avec ces organismes.